

MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



DES MOBILITÉS PLUS SÛRES, PLUS DURABLES

INITIATIVES P 4 À 8

Territoire zéro non-recours,
c'est parti !

TERRITOIRES P 10 À 15

Ça bouge
dans les collèges !

DÉCOUVERTES P 24 À 31

Quatre sites inscrits
au patrimoine mondial
de l'UNESCO





Le BLOC- NOTES

de la présidente

HUMANISME

L'horreur de la guerre et du terrorisme s'est rappelée à nous ces derniers mois, en Ukraine, au Proche-Orient, à Bruxelles, à Arras... L'assassinat d'un professeur est une nouvelle fois venu porter l'abjection au cœur même de l'école.

Par-delà la douleur, un devoir s'impose à nous : faire bloc autour de nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et, j'ajoute, de laïcité. Et faire bloc, c'est conforter le rôle de l'école et apporter à nos enfants, à travers elle, les moyens de l'égalité des chances, de l'apprentissage, du rapport à l'altérité, etc. C'est aussi apporter un soutien sans faille aux enseignant·e·s qui contribuent à éclairer les citoyen·ne·s de demain.

L'émancipation de la jeunesse est au cœur du projet départemental, au cœur de nos politiques publiques. Plus que jamais, nous sommes résolu·e·s à la défendre et à la promouvoir.

MOBILITÉS DURABLES

« Le Département, c'est les routes départementales ! » Derrière cette réalité, l'action du Département est loin de se résumer à dérouler du bitume. Ainsi que vous pourrez le découvrir dans le dossier de ce numéro, la mobilité emprunte aujourd'hui de nouvelles voies, se pense autrement : dans des matériaux

et des techniques plus respectueuses de l'environnement, dans de nouveaux usages à l'image du covoiturage, dans des évolutions avec l'essor des pratiques cyclables, au quotidien comme de loisir. Et avec une préoccupation qui demeure une exigence de chaque instant pour nos agents : la sécurité de toutes et tous.

INNOVATIONS

Saisir les opportunités, aller chercher des financements, nouer de nouveaux partenariats, etc. Candidat avec succès à deux appels à projets nationaux récents, le Département fait le pari de l'innovation. Avec le projet Territoire Zéro Non-Recours, c'est une réponse de justice que nous entendons apporter à nos concitoyen·ne·s les plus fragiles. Avec le projet « crèche des 1 000 premiers jours », ce sont de nouvelles réponses aux besoins des familles dans leur diversité et dans l'ensemble du département. Le Conseil départemental fait le choix d'explorer de nouvelles pistes et entend ainsi répondre à l'exigence de l'amélioration continue des services que nous rendons, que nous devons aux Meurthe-et-Mosellan·ne·s.

Chaynesse Khirouni

Présidente du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

TERRITOIRE ZÉRO NON-RECOURS

La Meurthe-et-Moselle,

C'est officiel : la Meurthe-et-Moselle s'engage pour trois ans. Elle va lutter contre le non-recours aux droits sociaux ; une expérimentation qui va porter, dans un premier temps, sur un territoire à cheval sur 5 communes de l'agglomération du Grand Nancy, regroupant 40 000 habitants. Il s'agira de rétablir, pour certains, des droits... auxquels ils ont droit. Mais qu'ils ne sollicitent pas. Explications.



De gauche à droite : Mathieu Klein, président de la Métropole du Grand Nancy, Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Françoise Souliman, préfète de Meurthe-et-Moselle.

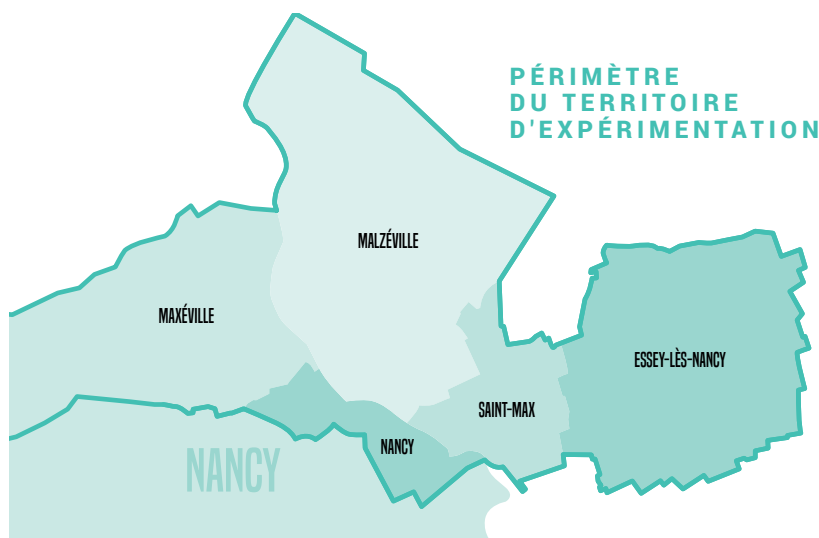
Mardi 26 septembre 2023. Centre social Jéricho à Saint-Max, près de Nancy. Une quarantaine de personnes réfléchissent ensemble. Ce sont des habitant-e-s, des allocataires du RSA, des travailleurs sociaux. Ils évoquent ce qu'est le non-recours aux droits sociaux. Ils échangent pour formuler le mieux possible ce que cela signifie. Pendant ce temps-là, en mairie d'Essey-lès-Nancy, Chaynesse Khirouni, présidente du Département, Françoise Souliman, préfète de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein, président de la Métropole du Grand Nancy et Marie-Aleth Grard (lire page 5) parlent du même sujet. Pour le RSA et une complémentaire santé, c'est une personne sur trois « éligibles » qui ne perçoit rien. Pour le minimum vieillesse, c'est une sur deux. Alors, pour lutter contre la pauvreté et la très grande pauvreté en ces temps où les prix augmentent, en particulier ceux de l'alimentation et de l'énergie, le Conseil départemental s'est proposé pour se saisir de la question avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. En formant des équipes d'habitants et de travailleurs sociaux à aller dans les lieux de vie pour en apprendre davantage sur celles et ceux qui

ne bénéficient pas de leurs droits. Si l'objectif sera surtout d'ouvrir des dossiers -parce que les procédures sont trop complexes ou parce que les personnes n'osent pas faire les démarches-, il sera aussi de comprendre les ressorts du non-recours.

Dignité

Ce jour-là, par exemple, la notion de honte est avancée. Un témoin a également interpellé les institutions :
 « Si vous ne l'avez pas encore fait, consultez un dossier de demande de RSA. Il s'agit d'une dizaine de pages A4, qui sont dans un langage particulièrement administratif et peu compréhensible. De plus, certaines questions sont terriblement intrusives sur votre vie privée. Une dizaine de pages A4 pour une allocation différentielle. Différentiel veut dire que les choses bougent, ne sont pas stables... Jamais le même montant... Le montant pour une personne seule est de 607€, mais personne ne touche 607€... A minima, le forfait logement est toujours déduit. Il reste alors 527€... Pour se nourrir, payer l'électricité, le gaz, les habits, la nourriture... »
 Les allocataires sont obligés d'aller aux distributions alimentaires, ou de se priver d'un ou deux repas par jour.
 [...]

terre d'expérimentation



LA PAROLE À



MARIE-ALETH GRARD

**Présidente nationale
de l'association ATD Quart-Monde**

« Dans notre pays, 9,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et parmi elles, près de 3 millions vivent dans la grande pauvreté. Nous avons la conviction profonde que nous ne pourrions éradiquer la grande pauvreté qu'en travaillant avec les plus pauvres eux-mêmes. Notre pédagogie est vraiment de partir de celui qui a le plus de mal, pour faire avancer tout le monde. Et c'est possible ! Ce que nous savons d'expérience, c'est que toute mesure qui n'est pas pensée à partir des plus pauvres oubliera les plus pauvres, les laissera de côté. Pour défendre les droits des personnes, il faut travailler ensemble la connaissance. Elle est essentielle, il nous faut comprendre ce que vivent ces personnes au quotidien, les stigmatisations qui empêchent d'avancer, les mises à l'écart qui blessent durablement et ne permettent pas de s'exprimer librement. Les discriminations qu'elles subissent, y compris de la part de responsables politiques au plus haut niveau. »

En chiffres

5
communes
concernées

50 %
des bénéficiaires ayant droit
au minimum vieillesse
ne le demandent pas

35 %
des bénéficiaires
ayant droit au RSA
ne le perçoivent pas

[...] La honte. Ou plutôt, la dignité. Et c'est cette dignité qui sert de guide à toutes celles et ceux qui ont choisi de s'engager dans cette expérimentation qui ne se veut pas « un machin de plus » mais au contraire une action très pragmatique. D'ici la fin de l'année, des équipes de 3 ou 4 professionnel-le-s iront à la rencontre des habitant-e-s du territoire d'expérimentation retenu. Avec l'envie que cette expérimentation soit ensuite déployée dans l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle. ■



Allocataires du RSA, travailleurs sociaux et habitants échantent sur le non-recours aux droits sociaux, le 26 septembre dernier.

ÉDUCATION

Au collège,
tous égaux

Gratuité des transports scolaires, tarification solidaire de la restauration, accompagnement du handicap, Pass Jeunes 54, sensibilisation au harcèlement ou à la transition écologique, etc. Parce que le monde de demain repose sur les épaules des jeunes d'aujourd'hui, le Département veut leur garantir les mêmes chances de réussite, quelles que soient leurs différences.



© G. Berger-CD54



3,14 €

**prix moyen d'un repas
payé par les familles pour
un coût réel de 9,60 €**



13 000

**élèves transportés
chaque jour gratuitement**



284

**élèves bénéficiant
d'un transport adapté**

Le Conseil départemental est la collectivité des solidarités. Parce que les facteurs de réussite sont multiples et que les inégalités territoriales, sociales et culturelles ne doivent pas empêcher une bonne scolarité, le Département s'assure que le pouvoir d'achat des familles ne soit pas un frein à l'éducation.

Côté transports, ne rien déboursier est une tradition en Meurthe-et-Moselle :

« Le Département reste le seul de la région Grand Est à prendre en charge la gratuité des transports scolaires. Un choix politique volontariste sur lequel nous nous sommes engagés afin de permettre à tout élève de pouvoir accéder à l'école. Un levier contre les inégalités et pour la transition écologique », avance Jacky Zanardo, vice-président délégué à la Jeunesse, à l'Éducation, au Sport et à l'Éducation populaire.

Un esprit sain dans un corps sain

S'assurer de la réussite éducative des jeunes, c'est aussi leur permettre d'accéder à une alimentation saine, à des activités extrascolaires, à s'engager dans des projets citoyens. Le Département propose ainsi le Pass Jeunes 54, une aide jusqu'à 100 € par élève, en fonction des revenus, pour pratiquer un sport ou une activité culturelle. Pour toutes les familles, la collectivité propose un tarif de restauration solidaire de 0,50 € à 5 € par repas, et paye la différence (coût réel : 9,60 €).

La solidarité, c'est aussi accompagner les élèves handicapés, de leur domicile jusqu'à la classe. C'est soutenir les actions de lutte contre les discriminations, le harcèlement ou la précarité menstruelle (lire page 20), notamment en installant des distributeurs de protections hygiéniques gratuites. Ou encore, favoriser les démarches citoyennes et écologiques, comme l'Assemblée départementale des collégiens (ADC) et les collèges éco-responsables. ■

Ils ont trouvé leur « perfect match » ! Et vous ?

Le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager dans une mission d'intérêt général, indemnisée et sans condition de diplôme. Fin septembre, l'Hôtel du Département accueillait un speed dating lors duquel les candidats ont pu prendre connaissance des missions proposées au sein de collèges ou du Conseil départemental, dans toute la Meurthe-et-Moselle. Et vous, êtes-vous prêt·e à rencontrer la mission de votre vie ? Il reste encore des missions à pourvoir, entre autres, dans l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement de mineurs isolés ou le suivi de projets éducatifs dans les collèges. ■

Renseignements : meurthe-et-moselle.fr/actu/service-civique-40-missions-au-departement



à noter



© R. Khell-CD54

13

partenaires de la profession agricole sont accompagnés par le Département, avec une subvention générale de 353 650 € inscrite dans la charte agricole 2023, signée le 21 septembre.



© G. Berger-CD54

CITOYENNETÉ

Le bénévolat va bene !



La Meurthe-et-Moselle a toujours été une terre d'engagement. Pour le faciliter, le Département a créé en 2019 « Place de l'engagement », une plateforme en ligne permettant aux associations de proposer des missions et du prêt de matériel, et au futur volontaire de trouver sa mission. Face à une baisse du bénévolat, due notamment à l'après-Covid, le Département a souhaité relancer les dynamiques de solidarité entre citoyen-ne-s à travers sa campagne « En un clic, mon temps prend un autre sens ». Mission accomplie : vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser cet outil ! Sport, événements culturels, solidarité avec les sans-papiers, écologie, etc. Vous aussi, offrez votre temps et vos compétences au service des autres. ■

Renseignements : engagement.meurthe-et-moselle.fr

ALIMENTATION

« Paniers Collèges » : bien manger pour bien apprendre

Ce dispositif permet de proposer des repas de qualité et de soutenir le travail des agriculteurs, en valorisant leurs produits et leurs métiers. Les établissements volontaires peuvent accéder à une offre de produits locaux, de saison et bio pour la plupart.

Avec la tarification solidaire, c'est l'assurance que les plus fragiles aient accès à au moins un repas équilibré par jour. 75% des collèges sont engagés dans cette démarche et 73 % des collégien-ne-s du département sont demi-pensionnaires (moyenne nationale : 55 %). ■

RESSOURCES

Données : une journée pour en parler



Avec plus de 80 participants, la journée organisée le 17 octobre dernier à l'Hôtel du Département par DataGrandEst, avec l'aide de la Direction départementale des territoires, du Conseil départemental et de la Métropole du Grand Nancy, a été une réussite. Experts ou simples utilisateurs, ont ainsi pu partager leurs expériences et leurs attentes. Car, comme l'a fait remarquer un participant lors du lancement : « Les données sont partout, dans nos vies quotidiennes comme dans nos métiers. » Découvrez un exemple de l'utilisation des données avec le portail départemental de l'information géographique : infogeo54.fr. ■

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un village, des solutions



Après une première édition réussie en 2022, les acteurs de l'économie sociale et solidaire vous attendent les 24 et 25 novembre à l'Hôtel du Département pour une nouvelle édition du « Village des solutions de demain ». Ce village, ce sont plus de 80 exposants, des animations, des conférences autour des innovations sociales, de la protection de la nature, du réemploi ou encore des solidarités. Ce village, c'est créer des espace d'échanges entre professionnel-le-s et citoyen-ne-s pour imaginer un monde plus respectueux de l'humain et de son environnement. Venez rencontrer Rob Hopkins, spécialiste de la permaculture, qui propose d'accélérer la transition écologique. Venez aussi voter pour le Trophée de l'encouragement, pour valoriser les initiatives locales. ■



Village des solutions de demain - Novembre 2022

© G. Berger-CD54

MOBILITÉS DOUCES

V52 : une conception écologique et participative



Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! L'inauguration de la Véloroute 52, en septembre dernier, a été l'occasion de mettre en lumière un projet exemplaire en matière de participation citoyenne et de transition écologique. Approvisionnement de proximité, matériaux biosourcés : sa conception s'est voulue respectueuse de l'environnement, dans la droite ligne des objectifs de décarbonation des mobilités quotidiennes. Un chantier tout du long réalisé en concertation avec les usagers. En effet, le Département a recueilli les attentes des associations (cyclistes, pêcheurs...) lors des visites de terrain, et organisé des tests avec des usagers, réalisés fin mai dernier, afin que cette voie cyclable réponde aux attentes de celles et ceux qui la fréquenteront. ■



© R. Khellif-CD54



1 100
visiteurs
en 2022



10
candidat-e-s
au Trophée de
l'encouragement



2,6
millions de salarié-e-s
en France dans l'économie
sociale et solidaire

ENFANCE - FAMILLES

Bientôt la « crèche des 1 000 premiers jours »



La période allant de la grossesse aux 2 ans de l'enfant est déterminante pour son capital santé. Les services de Protection maternelle et infantile (PMI) rencontrent et accompagnent ainsi les familles, à leur domicile ou dans les Maisons départementales des solidarités (MDS). Candidat à un appel à projet national, le Département, qui souhaite amplifier son action et innover, vient de voir sa démarche couronnée de succès. 5 actions innovantes, 5 initiatives distinctes devraient être conduites. Un exemple : la création d'une « crèche des 1 000 premiers jours ». Un lieu d'accueil de haute qualité, misant sur l'expertise départementale et la mise en partage des bonnes pratiques et des critères objectifs de réussite de l'accueil du jeune enfant. ■



© G. Berger-CD54

The background of the entire page is a photograph of a road scene. On the left, several cars are parked or moving slowly. On the right, a cyclist in a white and yellow jersey with 'Manom' on the back is riding away from the camera. The road has a dashed white line and a speed limit sign of 30. The text is overlaid on the right side of the image.

DES



MOBILITÉS

PLUS SÛRES,

PLUS DURABLES

Rendre les mobilités plus durables, mais aussi plus sûres. Un chantier sur lequel le Département œuvre au quotidien, mais aussi au travers d'ambitieux programmes pluriannuels : Plan vélo, ponts sensibles, programme de modernisation et de mise en sécurité des routes, etc. Tour d'horizons.

Encourager l'usage du vélo, favoriser le développement du covoiturage Le Conseil départemental est un moteur durable et innovant de la mo

« Les Départements ne sont plus des autorités organisatrices de la mobilité, puisque l'organisation des transports interurbains et scolaires a été transférée en 2017 aux Régions dans le cadre de la loi NOTRe. En revanche, nous continuons d'accompagner les communes et intercommunalités qui ont pris la compétence d'organisation des mobilités, dans leurs projets de mobilités durables », introduit Thierry Durand, le directeur de la direction Infrastructures et mobilités.

Routes plus sûres

Le Département entretient un patrimoine conséquent. Ce travail, indispensable à la sécurité des usagers, est confié à 5 services territoriaux aménagement et leurs 17 centres d'exploitation répartis dans tout le département. Chaque année, le Conseil départemental consacre plus de 40 M€ à l'amélioration et à l'entretien de son réseau. Ces opérations peuvent concerner des aménagements de carrefours, des rectifications de virage, des dégagements de visibilité, des maintenances de chaussées, de l'entretien ou de la modernisation d'ouvrages d'art, ou tout autre équipement nécessaire : glissière de sécurité, protection pour motos dans les virages, etc.

EN CHIFFRES

**PLUS DE 3 200 KM
DE ROUTES DÉPARTEMENTALES**

993 PONTS

261 MURS DE SOUTÈNEMENT

**5 SERVICES TERRITORIAUX
AMÉNAGEMENT**

17 CENTRES D'EXPLOITATION



Ponts sensibles

Les esprits ont été marqués par l'effondrement meurtrier du pont de Gênes, en Italie, en 2018. En Meurthe-et-Moselle, 300 ouvrages sont inspectés chaque année par les services départementaux, une cinquantaine par un bureau d'études spécialisé et des plongeurs chargés de contrôler les appuis immergés. À l'issue de ces visites, un indice de gravité de 1 à 5 est attribué à chaque ouvrage. Afin de réparer voire reconstruire les ouvrages les plus dégradés, près de 23 M€ ont été dépensés entre 2012 et 2022 par le Département dans le cadre d'un premier programme Ponts sensibles. Les efforts se poursuivent sur la prochaine décennie dans le cadre d'un second programme. Ce dernier a démarré cette année à Villacourt avec la reconstruction d'un pont classé 4/5 sur la RD22 entre Bayon et Rozelieures (territoire du Lunévillois). « L'ouvrage construit dans la première moitié du 19^e siècle comportait de nombreux défauts structurels et ne correspondait plus aux usages actuels », décrit Xavier Perroche, technicien en charge du suivi des travaux. Il vient d'être inauguré le 17 novembre.

ge ou encore susciter des solidarités en milieu rural.
bilité en Meurthe-et-Moselle.



© G. Berger-CD54



© L. Noël-CD54

Routes plus vertes

La « recette » des enrobés bitumineux utilisés pour l'entretien des routes départementales intègre désormais entre 20 et 30 % de matériaux recyclés ; des agrégats issus du rabotage d'anciennes chaussées. Mais ce recyclage peut impliquer de longs transports d'un chantier à l'autre. C'est pourquoi le Département expérimente la valorisation sur place de la totalité des déchets issus du rabotage de l'ancienne route. Cette option abaisserait d'un tiers le bilan carbone des travaux. Mais elle n'est pas toujours possible, notamment pour des questions de qualité des matériaux.

Pour réduire encore les rejets de CO₂, l'ajout d'un liant biosourcé dans la composition du revêtement de chaussée a été testé en 2022 lors de l'aménagement d'un carrefour giratoire à Dommartin-lès-Toul (territoire Terres de Lorraine). Enfin, l'enrobé drainant, permettant l'infiltration des eaux pluviales, n'appartient plus à la théorie, comme le montre sa mise en œuvre sur une aire de covoiturage à Flavigny-sur-Moselle.

Mobilités durables et solidaires

La transition écologique passe par l'adoption de nouveaux réflexes en matière de déplacements. Pour diffuser cette culture, le Conseil départemental a créé il y a trois ans un service des Nouvelles mobilités au sein de sa direction Infrastructures et mobilités. « Être libre ne se résume pas à utiliser notre voiture quand bon nous semble. C'est aussi avoir la possibilité de choisir entre différents modes de déplacement, en fonction des activités des enfants, de son lieu de travail, etc. », résume Frédéric Perrollaz, responsable du service.

En milieu rural, en l'absence de transports collectifs, le Département soutient les solutions destinées aux personnes sans moyen de locomotion. Par exemple, un service de mobilité solidaire a été lancé en 2013 sur la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais : des chauffeurs privés bénévoles assurent le transport de ces personnes en contrepartie d'un défraiement.

Le bon Plan vélo

La part du vélo ne dépasse pas les 2 % dans les modes de déplacement quotidiens des Meurthe-et-Mosellan-e-s. Pour rouler vers l'objectif national de 12 % en 2030, le Département double le budget consacré depuis 2015 à l'aménagement d'itinéraires cyclables. Le Plan Vélo 54 incarne cette ambition, avec 20 M€ d'investissements sur la période 2022-2028.

Le Département participe par son intermédiaire à la création de voies cyclables, en co-finançant les projets portés par les collectivités territoriales. Un volet essentiel pour les déplacements domicile-travail mais aussi pour inciter les collégien-ne-s à enfourcher un deux-roues pour rejoindre leur établissement. Le Plan Vélo 54 vise aussi à rétablir les continuités des grands itinéraires cyclotouristes traversant le territoire. Le chantier de la Véloroute 50, qui court du Luxembourg à Lyon, a été achevé il y a trois ans. En 2022, une première tranche de travaux a été engagée sur la Véloroute 52 entre Paris et Prague. Un tronçon de 25 km entre Laneuveville-devant-Nancy et Einville-au-Jard vient d'être inauguré le 21 septembre dernier. Le dernier tronçon entre Toul et le département de la Meuse est programmé pour 2024-2025. À venir : les travaux de l'ambitieuse Véloroute 56 reliant Metz aux Pyrénées-Atlantiques.

Le covoiturage gagne des places

La Meurthe-et-Moselle compte une soixantaine d'aires de covoiturage dont 13 aires publiques mises en place par le Conseil départemental représentant 2 000 places. « Pour nous approcher de l'objectif des 5 000 places, nous allons agrandir nos aires au maximum de nos possibilités foncières et susciter un ruissellement. Les aménagements de carrefours offrant du foncier disponible sont autant d'occasions d'aménager de nouvelles aires », éclaire Thierry Durand.

L'aire de Lesménils, en bordure de l'A31, est représentative des enjeux autour de la mobilité domicile-travail. Le nombre d'emplacements a été porté de 25 à 80 places, un éclairage solaire a été installé, tout comme des bornes de recharges rapides pour véhicules électriques. Dans le même esprit, pour pallier cette fois l'engorgement du trafic transfrontalier, l'aire de Bréhain-la-Ville, à 10 km du Luxembourg, va passer de 15 à 85 places à l'horizon 2024.

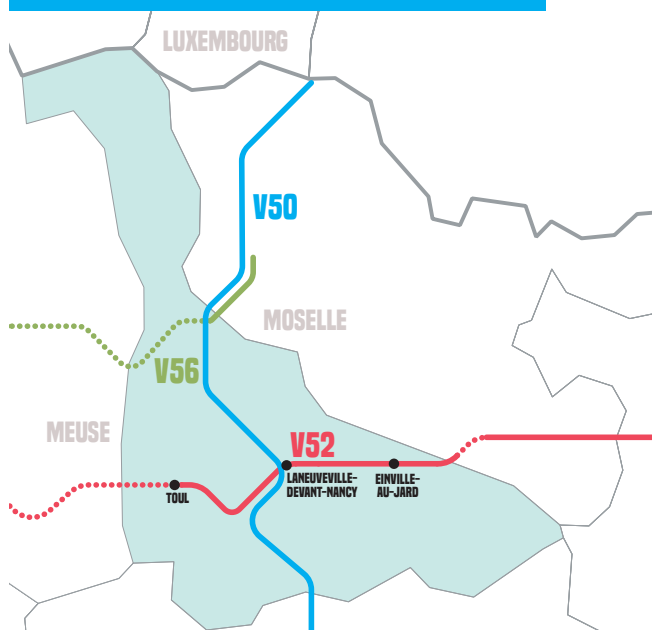


VÉLOROUTES

V50 LUXEMBOURG > LYON

V52 PARIS > PRAGUE

V56 METZ > PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (À VENIR)





© G. Berger-CD54

Viabilité hivernale : prêts à intervenir



Chaque année, la campagne de viabilité hivernale est activée. En 2023, ce sont 176 agents, 24 centres de stockage de sel et 40 engins de service hivernal qui sont mobilisés pour sécuriser 2 790 km de routes départementales (85 % du réseau). Pour cela, le Département élabore une classification des priorités hivernales qui affecte à chaque axe de circulation un niveau d'intervention (de 1 à 4), établi en fonction des flux de trafics, des critères socio-économiques et géoclimatiques. Deux impératifs : aucune commune enclavée et un détour des cars scolaires limitant les retards à 15 minutes maximum. ■



© G. Berger-CD54



© D. Jacquot-CD54

TROIS QUESTIONS À AUDREY BARDOT

Vice-présidente du Conseil
départemental déléguée aux
Infrastructures et aux Mobilités

En quoi la mobilité est-elle une mission essentielle du Département ?

Les mobilités sont le quotidien des Meurthe-et-Mosellan-ne-s. C'est aussi leur avenir. Sur ce plan, l'enjeu numéro un, c'est de s'inscrire dans la transition écologique tout en assurant nos missions premières, c'est-à-dire l'entretien du réseau routier départemental existant et des ouvrages d'art pour assurer la sécurité des usagers de la route. Nous y consacrons plus de 30 M€ par an. L'état général de ce patrimoine s'améliore. C'est une bonne nouvelle, car une route en bon état est aussi synonyme d'économies de carburant. Pour réduire notre empreinte carbone, nous expérimentons ainsi des techniques d'entretien plus « vertes » : recyclage, liant hydraulique, retraitement en place, etc. Et nous encourageons les modes de déplacements alternatifs tels que le vélo ou le covoiturage.

Comment développez-vous les mobilités douces ?

Le Plan Vélo 54 que nous avons élaboré constitue notre feuille de route. Il s'agit, au travers des véloroutes, d'offrir de grands axes cyclables auxquels pourront se greffer les projets locaux, appuyés financièrement par le Département, et permettre un maillage dédié aux vélos. Une attention particulière est également donnée à la sécurisation des déplacements des collégien-ne-s, comme de la sensibilisation à la pratique du vélo. Enfin, certaines routes très peu fréquentées pourraient être converties en voies mobilités douces, lorsqu'un détour peu pénalisant pour les automobilistes est envisageable. Un sujet sur lequel nous portons réflexions avec les territoires.

Le covoiturage reste-t-il néanmoins une priorité ?

Nous ne pouvons plus vivre les mobilités comme nous le faisons jusqu'à présent. La voiture individuelle toute puissante appartient au passé. Le covoiturage continue en effet de se développer, avec l'ambition conjuguée de préserver la planète et de faire des économies d'énergie (le prix du plein est divisé par 2, 3 voire 4). Le Département y contribue notamment en continuant de développer le nombre de places sur ses aires de covoiturage. ■

..... Action sociale de proximité

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES



© G. Berger-CD54

Denis Kieffer,
Conseiller départemental
délégué au territoire Terres de Lorraine

Annie Silvestri
Conseillère départementale
déléguée au territoire de Longwy

« Dans nos territoires, notamment ceux éloignés des centres urbains, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) sont les maillons essentiels pour garantir à tou-te-s les citoyen-ne-s un même niveau d'information et de prévention en matière de santé, d'accompagnement du handicap, de la perte d'autonomie ou encore de relations parents-enfants. Elles permettent au Département d'être encore plus proche des usagers et de leurs besoins. Nous voulons saluer la qualité d'accueil et de service des professionnel-le-s en qui nous plaçons toute notre confiance. »

79

lieux d'accueil du public
proposés par les 17 MDS
dans tout le département

vous accueillent
dans un lieu d'écoute,
gratuit, ouvert
à tout-e-s,
dans le respect
et la discrétion

vous informent
pour répondre
à vos questions
et trouver
des solutions
personnalisées

**VOTRE SERVICE
DE PROXIMITÉ
DU DÉPARTEMENT**



Retrouvez toutes
les informations utiles
sur meurthe-et-moselle.fr

LES DES SOLIDARITÉS



vous proposez

de participer à des temps d'échanges et d'activités en groupe



« Mon conjoint est atteint de la maladie d'Alzheimer, je ne sais pas à qui m'adresser pour avoir de l'aide. »



« Nous aurions besoin de conseils sur la santé de notre enfant, sur les soins et l'alimentation. »



« Je suis allocataire du RSA et j'aimerais retravailler, c'est difficile et je n'ai pas de moyen de transport. »



« Je n'arrive plus à payer mon loyer, j'ai trop de crédits. »



« Je cherche un logement adapté à mon handicap. »



« J'ai besoin d'informations pour préparer l'arrivée de mon bébé et trouver un mode de garde. »

vous orientez

en fonction de votre situation, vers d'autres services ou d'autres structures

vous accompagnez

individuellement ou collectivement

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELLE-S

- > Puéricultrice de protection maternelle et infantile
- > Médecin de protection maternelle et infantile
- > Sage-femme de protection maternelle et infantile
- > Secrétaire médico-social-e
- > Assistant-e social-e
- > Travailleur social en protection de l'enfance
- > Psychologue en protection de l'enfance
- > Conseiller-e en économie sociale et familiale

TERRITOIRE DE
LONGWY


Maison du Département
 16 avenue du Maréchal-
 de-Lattre-de-Tassigny
 54400 LONGWY
 03 82 39 59 62

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-longwy



© G. Berger-CD54

LONGLAVILLE
**On forme localement
 aux métiers du social**


C'est une innovation pilotée par le Département avec l'Institut régional du travail social (IRTS) : un centre de formation des apprentis vient d'ouvrir ses portes à Longwy. Une première, pour contrer la crise des vocations. « *Ce centre permet d'offrir aux jeunes du secteur une formation supérieure, sans avoir à déménager à Metz ou Nancy* », indique Annie Silvestri, conseillère départementale déléguée au territoire de Longwy. Le choix s'est porté sur deux métiers : assistant familial et éducateur spécialisé. Une première session en forme de ballon d'essai qui sera renouvelée de façon à disposer d'un vivier de personnes diplômées et formées qui pourront postuler sur les postes vacants. ■

Renseignements : 03 82 39 59 59

LONGUYON
La MDS rénovée et inaugurée

La Maison départementale des solidarités (MDS) avait été totalement inondée après une crue de la Chiers. En octobre 2023, les locaux rénovés et réagencés ont été inaugurés pour accueillir dans les meilleures conditions les familles du bassin de vie de Longuyon. Située entre le parking de covoiturage et la résidence autonomie des Marronniers, la MDS remplit une mission essentielle de service public pour répondre aux besoins sociaux ou médico-sociaux des habitant·e·s. Assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, protection maternelle et infantile, aide aux personnes âgées et/ou en situation de handicap : les agents du Département se déplacent aussi à domicile si nécessaire. ■

Impasse des Marronniers. Lundi-vendredi 9h-12h et 14h-17h (sauf jeudi après-midi). 03 82 39 59 59



© S. Attiernot-CD54

RÉHON
Un « bon repas » dans l'assiette

À l'occasion de la Semaine du Goût, le Département, le Parc naturel régional de Lorraine et la Chambre d'agriculture se sont associés pour proposer dans 5 collèges un menu élaboré à partir de produits bio, locaux et de saison. Au collège Pierre-Brossolette, Fred et Eliane ont proposé aux élèves un menu 100 % lorrain. Un repas partagé avec Chaynesse Khirouni, Présidente, et les différents partenaires de l'opération. Une reconnaissance méritée pour l'équipe de restauration qui est engagée depuis plusieurs années dans le dispositif départemental d'approvisionnement en produits locaux *Paniers Collèges*. ■

Retrouvez également la recette du crumble page 31

TERRITOIRE DE BRIEY



Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 20

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-briey



© D. Jacquot-CD54

PIENNES

Collège Paul-Langevin : une restructuration à neuf

Lors des traditionnelles visites de rentrée dans les collèges du territoire, Jacky Zanardo, vice-président délégué à l'Éducation et à la Jeunesse a évoqué les projets concernant les collèges de Piennes, Tucquegnieux et Audun-le-Roman. Il a particulièrement présenté la reconstruction à neuf du collège Paul-Langevin de Piennes, datant de 1969. Cette opération intégrera notamment une cuisine centrale en vue d'une mutualisation de la fabrication des repas destinés au collège de Piennes, mais aussi à ceux de Tucquegnieux et Audun-le-Roman, pour lesquels des cuisines satellites seront aménagées. Entre 900 et 950 repas y seront produits chaque jour.

Haute Qualité Environnementale

Le collège Paul-Langevin sera redimensionné pour accueillir entre 350 et 420 élèves. Une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE ; bâtiment à énergie positive) y sera conduite. Le programme prévoit la démolition d'environ 5 700 m² de surfaces plancher et la construction de 3 300 m² de surfaces utiles. Le coût estimé des travaux est de 11,5 M€ hors taxes, pour un coût global d'opération fixé à 19 M€ toutes dépenses confondues, y compris la construction de la cuisine de production. Les premiers coups de pioches sont prévus à l'été 2026. ■

PREUTIN-HIGNY

Un nouveau pont sur la Gueule

Il avait bien servi cet ouvrage du 19^e siècle permettant de franchir le ruisseau bien nommé, mais il était arrivé en fin de vie et ne permettait pas d'assurer le passage des piétons en toute quiétude. Le Département a donc entrepris sa réfection début juillet. Désormais, l'ouvrage en béton armé offre une meilleure visibilité à l'entrée de ce beau village. Audrey Bardot, vice-présidente déléguée aux Infrastructures et aux Mobilités, et André Corzani, vice-président et délégué au territoire, sont venus à la fin de l'été pour se rendre compte du chantier accompli. Dans le même temps, la délégation s'est rendue à Murville, où la mise aux normes du carrefour entre la RD156 et la RD952 assure maintenant plus de sécurité et de fluidité aux usagers. ■



© S. Atténot-CD54

7 700

véhicules par jour sur la RD156. Un trafic élevé dû en partie à la proximité avec le Luxembourg.

TERRITOIRE

VAL DE LORRAINE

**Maison du Département**

9200 route de Blénod

BP 20117 Maldières

54704 PONT-À-MOUSSON CEDEX

03 83 82 88 74

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/ territoire-val-de-lorraine



© G. Berger-CD54

DIEULOUARD**Les collégien-ne-s s'engagent**

Chapeau aux élèves du collège Joliot-Curie qui prouvent depuis plusieurs années qu'on peut être jeune et s'investir pour les bonnes causes. L'établissement est labellisé éco-responsable, notamment pour ses actions en matière de valorisation des déchets, de sensibilisation aux énergies renouvelables et aux ressources naturelles (plantation d'arbres, fabrication de nichoirs, repas bio, rencontres avec des agriculteurs, etc.).

Aussi, les éco-délégués organisent des collectes pour les Restos du cœur, les Bouchons de l'espoir et d'autres associations caritatives. Un vestiaire solidaire a également été organisé, au profit des plus modestes, mais aussi pour favoriser une consommation durable. Un collège exemplaire ! ■

CHAMBLEY-BUSSIÈRES**Le nouveau centre d'incendie et de secours inauguré**

Afin d'améliorer les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers et de permettre un meilleur maillage du département, le Conseil départemental et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54) ont engagé un programme de construction de Centre d'incendie et de secours « type ». Ces modèles de casernes permettent une construction simplifiée, rapide, écologique et économique (montant unitaire de 550 000 €). À Chambley-Bussières, après seulement 6 mois de travaux, le troisième centre « type » du département a été inauguré début juillet par Chaynesse Khirouni et Bernard Bertelle, Président du SDIS 54 en présence des 15 sapeurs-pompiers volontaires du secteur qui effectuent autour de 80 interventions par an sur 10 communes. ■

CHAMPIGNEULLES**« Être aidant, être aidé »**

En partenariat avec l'association Brain Up, le Département et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Champigneulle proposent aux aidants ce programme afin de mieux connaître les aides pour se soulager du quotidien, partager des expériences avec d'autres participants et être conseillé-e par une psychologue dans la manière d'agir et de communiquer avec son proche. Un cycle de 5 ateliers a démarré le 14 novembre et se poursuit les mardis 21 et 28 novembre ; 5 et 12 décembre. Ateliers gratuits mais nombre de places limité. ■

Renseignements et inscription : CCAS de Champigneulle
03 83 34 23 07 - n.berger@mairie-champigneulle.fr



© G. Berger-CD54

TERRITOIRE

TERRES DE LORRAINE



Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 64 88 40

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-terres-de-lorraine

LUCEY

Un giratoire plus sûr



Le Département a mis en service à la fin du mois d'août le nouveau giratoire sur les RD 908 et RD 192, dit « de la Croisette ». Cet aménagement « à terre-plein franchissable en milieu interurbain » permet d'améliorer la sécurité routière à l'entrée du village. En effet, le dispositif permet de réduire significativement la vitesse des usagers, avec une réduction éprouvée de l'accidentalité. De plus, c'est un équipement qui prend moins de place qu'un giratoire classique, permettant ainsi de préserver les terres agricoles, et qui a été conçu avec des enrobés biosourcés, issus de la filière végétale. En ralentissant, les automobilistes ne pourront que mieux apprécier les paysages des Côtes de Toul, en gardant bien évidemment un œil sur la route ! ■



© G. Berger-CD54



© D. Jacquot-CD54

VÉZELISE

Inauguration à émotions

L'inauguration d'un collège totalement réhabilité est toujours un bon moment. Ils étaient nombreux, profs, élèves et parents, à s'y être rendus, le samedi 14 octobre dernier. Mais avant de pleinement sourire et se satisfaire d'une belle métamorphose, qui plus est énergétiquement bien pensée, la gravité s'est invitée. Elle se lisait sur les visages de l'équipe enseignante et de Chaynesse Khirouni, Présidente, qui a rappelé l'ambition du Département en matière d'éducation. Un « prof assassiné », et tout le monde est touché. La classe orchestre de l'établissement a progressivement ramené des sourires sur les visages au fil de la visite inaugurale en musique, les élèves redevenant des enfants et leur collège un lieu d'apprentissage, de culture et de citoyenneté. ■

TERRES DE LORRAINE



Assistant-e-s maternel-le-s : le Département recrute !

Le métier d'assistant-e maternel-le consiste à accueillir à son domicile des enfants confiés par leurs parents durant leur temps de travail. Les employeurs peuvent être des particuliers ou des crèches familiales. Avant cela, il est obligatoire d'obtenir un agrément délivré par le service de Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil départemental et de suivre une formation de 80 heures. Des réunions d'information au métier sont organisées toute l'année dans le département.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 5 décembre de 14h à 16h30 à la Maison du Département à Écrouves. ■

Renseignements et inscription : 03 83 64 88 42

571

assistant-e-s maternel-le-s travaillent dans le territoire Terres de Lorraine au dernier recensement le 25 octobre 2023.

TERRITOIRE

GRAND NANCY


Maison du Département

67 rue Émile-Bertin

CS 54104

54041 NANCY CEDEX

03 83 67 81 70

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-grand-nancy

GRAND NANCY

Bien vieillir à domicile...



Dans le territoire, 21 000 personnes ont plus de 75 ans et 23,5 % de la population a plus de 60 ans. Ces chiffres démontrent toute l'importance d'un accompagnement de nos aînés et leurs aidants, sur les choix de vie et de logement. Si vieillir à domicile est le désir premier exprimé, évaluer ses besoins, connaître les aides possibles, monter un dossier, choisir le bon prestataire, se révèlent un chemin parfois difficile. Un lieu d'accueil, la Maison de l'habitat et du développement durable, avec des professionnel-le-s à l'écoute des usagers pour apporter un accueil individualisé, des entreprises labellisées et certifiées pour les travaux : tels sont les moyens mobilisés par le Département, la Métropole et leurs partenaires. ■



© G. Berger-CD54

...et en habitat inclusif



Le Département développe l'habitat inclusif, dans une logique de diversification de l'offre d'habitat proposée aux personnes âgées et/ou en situation de handicap. Une première programmation d'une trentaine de projets, avec à la clé la création de 200 places, est en cours de déploiement. Ces projets se caractérisent par la mobilisation de l'aide à la vie partagée, qui permet de financer l'animation et la coordination de projets de vie sociale. À Laxou, le projet « Les PA'LOCS » vient de recevoir le label « Habitat Inclusif en Meurthe-et-Moselle ». Situé au sein du quartier des Provinces, il permet à 12 personnes en situation de handicap psychique et en grande précarité sociale de partager un projet de vie. ■



© M. Fauvé-CD54

Lors de la rencontre territoriale Grand Nancy sur le thème de l'hébergement des personnes âgées le 13 octobre 2023.

NANCY

Lutte contre la précarité menstruelle

L'hygiène et la santé menstruelle sont des questions de droits humains, de dignité. Que ce soit pour des raisons économiques ou d'éducation, ne pas avoir accès à des protections périodiques renforce les inégalités sociales. À Nancy, le collège de La Craffe s'est lancé dans une expérimentation de lutte contre la précarité menstruelle, en installant un distributeur de protections hygiéniques gratuites dans son infirmerie. Cet emplacement, pas complètement libre d'accès, permet aussi d'engager la conversation, si les collégiennes le souhaitent ; de lever les tabous et de prévenir des comportements à risques. D'autres collèges du territoire se sont également portés volontaires pour être équipés de tels distributeurs. ■



© G. Berger-CD54

TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS



Maison du Département
26 rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 42 03 62

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-du-lunevillois

LUNÉVILLOIS

Ça bouge dans les collèges !

La Politique Collèges Nouvelles Générations (PCNG) poursuit sa dynamique. À Dombasle-sur-Meurthe, avec la rentrée scolaire, on a réceptionné un nouvel établissement. De nombreux parents avaient été conviés pour assister à la réception officielle. À Lunéville, les collèges Charles-Guérin et Ernest-Bichat vont connaître de profonds bouleversements, avec une restructuration pour l'un et une reconstruction à neuf pour l'autre. Des études sont actuellement en cours à Gerbéviller. Enfin, à Einville-au-Jard, une vaste restructuration va prochainement démarrer, en parfaite collaboration avec les collectivités locales et les syndicats intercommunaux. ■



Jour de rentrée au collège de l'Embanie à Dombasle-sur-Meurthe.

© D. Jacquot-CD54

11

poutres en béton précontraint sur lesquelles repose la dalle en béton armé du nouveau pont sur le Loro à Villacourt. Cette infrastructure inaugurée vendredi 17 novembre offre une chaussée sécurisée, large de 6,80 m et bordée de glissières de sécurité.

CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

La chasse aux trésors



Au printemps, le château renouait avec son passé d'excellence en matière de métiers d'art en dévoilant au public l'étoffe d'apparat, une pièce de broderie unique, créée spécialement pour accompagner le miroir de la Duchesse Élisabeth Charlotte. Les récentes Journées Européennes du Patrimoine furent l'occasion d'un autre come-back : le retour en ses murs de la table-console de l'architecte Germain Boffrand, une pièce d'exception en bois doré et plateau de marbre « Brocatelle d'Espagne ». Un bijou de plus qui retrouve son écrin, dans une vaste collection chère aux Lunévillois.

Reconstituer les collections

Ces récentes acquisitions ne reflètent que partiellement la riche activité du musée du château en matière de recherche et de gestion. À ce jour, 8 500 pièces sont enregistrées à l'inventaire, dont 400 ont été achetées, les autres sont issues de legs ou de dons. Thierry Franz, le responsable et ses quatre agents effectuent un véritable travail scientifique, échangeant avec d'autres musées, des collectionneurs, parcourant les salles de ventes, afin de rendre au château son apparence d'antan. Un défi qui se joue tout autant sur le contenant que sur le contenu. Prochainement, l'ossature du château retrouvera pour partie son visage original avec l'achèvement des travaux de la tour Nord et de son escalier. Très attendue aussi, la réhabilitation des appartements ducaux afin d'offrir aux visiteurs une expérience immersive dans le passé de la cour Lunévilloise. ■



Table-console de Germain Boffrand.
Achat avec préemption de l'État en mai 2023
et le soutien financier du Fonds du Patrimoine
et du Fonds Régional d'Acquisition des Musées - région Grand Est

Écritoire porte-montre à décor de Chinois.
Achat avec préemption de l'État en décembre 2020 et le soutien financier
du Fonds Régional d'Acquisition des Musées - région Grand Est

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Lutte contre le non-recours aux droits sociaux : la Meurthe-et-Moselle à l'avant-garde !

« Fainéants », « assistés », « fraudeurs », « pognon de dingue » : la pauvreté charrie depuis longtemps son lot de préjugés. La violence de certaines expressions publiques et la dureté du regard de la société ne sont pas anodines. Elles contribuent à faire peser sur les plus fragiles la responsabilité de leur situation. À en faire des boucs émissaires. Cette double peine est inacceptable ! L'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » (TZNR) du Département, pour laquelle les Conseillers départementaux de notre groupe, la majorité départementale et les agents du Département se sont beaucoup investis, est une clé nouvelle pour combattre la pauvreté, ses conséquences et le sentiment de honte que la société fait injustement peser sur les plus pauvres. Ce projet d'avant-garde placera une fois de plus la Meurthe-et-Moselle à la pointe de l'innovation sociale, véritable ADN de notre collectivité !

Le non-recours, c'est quoi ?

Aujourd'hui, le non-recours aux droits sociaux est un phénomène massif qui concerne plus d'un million et demi de personnes en France. Touchant surtout des personnes aux situations personnelles complexes, au premier rang desquelles les familles monoparentales, il est expliqué par le manque d'information, l'illectronisme favorisé par la dématérialisation ou encore la complexité des démarches.

Plus inquiétant, la crainte de la stigmatisation freine près d'un cinquième des ayant-droits. Concrètement, on estime que 50 % des personnes ayant droit au minimum vieillesse ne le demandent pas, 35 % pour le Revenu de Solidarité Active (RSA). On sait par ailleurs que le non-recours a des conséquences non négligeables sur notre tissu social. Il accroît les risques de précarité et de grande pauvreté impliquant de possibles dommages sanitaires et sociaux. Aujourd'hui, en Meurthe-et-Moselle, la Banque alimentaire redistribue près de 10 000 tonnes de produits par an via 80 associations. À Nancy, en 2023, la hausse des bénéficiaires s'élève à 20 %. Le cri d'alarme des Restos du Cœur illustre à lui seul la situation de détresse dans laquelle se trouve un grand nombre de nos concitoyens. Depuis 35 ans maintenant, la pauvreté en France ne baisse plus : il y a urgence à agir !

Un projet collectif et innovant !

Le 6 juillet dernier, la Meurthe-et-Moselle a été retenue parmi 11 lauréats au niveau national pour son projet « TZNR ». Son objectif est d'accompagner avec bienveillance et exigence nos concitoyens pour les faire bénéficier des allocations auxquelles ils ont droit et de rendre notre administration plus accessible. Avec nos partenaires, ATD Quart Monde et la Métropole du Grand Nancy,

le Département a lancé l'expérimentation le 26 septembre dernier. En lien avec les acteurs du territoire -services de l'État, Caisse d'allocations familiales (CAF), communes, associations, professionnels et usagers-, elle sera déployée sur trois ans à compter de cet automne. Elle commencera dans un premier temps par certains quartiers d'Essey-lès-Nancy, Malzéville, Nancy, Saint-Max et Maxéville, soit un bassin de vie de 40 000 habitants, et a vocation à s'étendre à l'ensemble de notre département. Plusieurs actions sont d'ores et déjà envisagées : ne pas attendre que nos concitoyens fassent la démarche et aller vers eux pour les aider dans leur accès aux droits ; développer et former à l'outil numérique tout en simplifiant les procédures ; commencer par les allocataires du RSA pour en comprendre les ressorts avant d'étendre l'expérimentation à d'autres aides. Lutter contre le non-recours est un choix politique fort que nous faisons en faveur des plus fragiles : un engagement supplémentaire en faveur de la lutte contre la pauvreté, pour l'insertion sociale, professionnelle et la dignité.

Audrey BARDOT, présidente, et l'ensemble du groupe Socialiste, Écologiste, Républicain et Citoyen
Suivez-nous : 54agauche.fr
Facebook et Twitter 54agauche

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Sanctuariser notre école républicaine

Le 13 octobre dernier, Dominique BERNARD a payé le prix de sa vie face au terrorisme islamiste, comme Samuel PATY en son temps. Un attentat, un de plus, commis à l'encontre d'un professeur de collège et de lycée dans le cœur battant du savoir, de la transmission et de la formation des esprits libres. C'est avec une émotion toute particulière que nous tenions à rendre hommage à celles et ceux qui, combattant toute forme d'obscurantisme, font notamment de l'école le temple des Lumières qu'il nous appartient de protéger. C'est dans cet esprit que notre groupe appelle de ses vœux une réaction politique forte afin de garantir la sécurité de nos établissements scolaires, et singulièrement de nos collèges qui relèvent de la compétence du Département. Car nous avons la conviction que c'est par l'action conjuguée et coordonnée des pouvoirs publics que nous parviendrons à apporter des réponses concrètes et à prévenir toute forme de violence, de radicalisation et de comportements déviants que nous constatons dans

l'enceinte scolaire. Siégeant aux conseils d'administration des collèges de nos territoires respectifs, nous déplorons notamment la multiplication des faits de harcèlement et de cyberharcèlement. Parce qu'il est un acteur essentiel dans la création d'un environnement éducatif et inclusif pour tous les élèves, le Département doit se saisir de ce sujet majeur qui affecte de nombreux enfants, impactant leur réussite scolaire, leur santé et leur bien-être personnel, laissant parfois des cicatrices émotionnelles qu'il est bien difficile de refermer. Toujours prompt à nouer des partenariats (avec plus ou moins de réussite...), notre collectivité départementale devrait encourager la coopération avec d'autres organismes, tels que les services sociaux, les associations de parents d'élèves, les professionnels de la santé mentale et les forces de l'ordre. La collaboration entre ces différentes parties prenantes est essentielle pour offrir un soutien complet aux victimes, culpabiliser les harceleurs et garantir que la lutte contre ce fléau soit une priorité partagée.

La protection des élèves contre le harcèlement est un devoir que nous devons tous assumer. La sécurité des établissements ne se limite pas uniquement à la prévention des incidents graves, mais également à la création d'un climat où les élèves et le personnel se sentent en sécurité, valorisés et soutenus. Soyons à la hauteur ! Nous profitons de cette période pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les Conseillers départementaux UDC
V.PAYEUR et M.MARCHAL, Baccarat
C.KRIER et J.-P. DESSEIN, Grand Couronné
S.LEMAIRE-ASSFELD et L.BINSINGER, Jarville-la-Malgrange
N.ENGEL et L.GARCIA, Laxou
A.HUGO et C.VARIN, Lunéville-1
A.LASSUS et T.BAZIN, Lunéville-2
C.LALANCE et J.LOCTIN, Nord-Toulois
S.SCAGLIA et É.PENSALFINI, Saint-Max

Retrouvez-nous sur notre site internet : www.uniondroitecentre54.fr Sur Facebook : **Union de la Droite et du Centre 54** et sur Twitter : **@UDC54**

GROUPE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

49.3 nuances de Démocratie...

Sommes-nous encore dans une démocratie parlementaire ? Au vue des premières discussions budgétaires à l'Assemblée Nationale, cette question mérite d'être posée. Car l'utilisation incessante de l'article 49.3 par le gouvernement Borne est une menace pour notre démocratie. Cet outil, conçu pour des situations exceptionnelles, est devenu un instrument de routine, vidé de son sens, mettant à mal le rôle crucial du Parlement et la souveraineté du peuple.

Le 49.3, censé être un ultime recours, est devenu une habitude. Il contourne le débat démocratique en écartant les voix dissidentes pour faire passer les lois. Mais à quel prix ? La démocratie

parlementaire repose sur la confrontation d'idées, le débat contradictoire et la représentativité du peuple. Le 49.3 bafoue ces principes fondamentaux. À quoi bon élire un Parlement si ses membres sont privés de leur droit de vote, si les discussions sont réduites à peau de chagrin et si la diversité des opinions est ignorée ?

L'utilisation répétée du 49.3 creuse un fossé entre le gouvernement et le peuple. D'un côté, la légitimité institutionnelle du pouvoir exécutif, de l'autre, la souveraineté populaire. Cette situation remet en question le rôle du Parlement en tant qu'organe de contrôle et de représentation des citoyens.

Face à cette crise démocratique, il est temps d'envisager une VI^e République. La V^e République, bien qu'ayant apporté stabilité et efficacité, montre aujourd'hui ses limites. Le pouvoir exécutif est surpuissant, le Parlement affaibli, et le dialogue citoyen limité. Une VI^e République pourrait redonner au Parlement son rôle central, renforcer les mécanismes de contrôle et offrir une meilleure représentativité des citoyens. Notre démocratie mérite une réforme en profondeur. Elle mérite une structure où le peuple est véritablement au cœur du processus politique, qui répondra aux besoins et aux aspirations de notre société moderne.

NOTRE MÉMOIRE

INSCRITE
AU PATRIMOINE
MONDIAL



FIERTÉ. PARMI 139 SITES MÉMORIELS ET FUNÉRAIRES EN FRANCE ET EN BELGIQUE, QUATRE SITES MEURTHE-ET-MOSELLANS ONT ÉTÉ INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO. AU-DELÀ D'UNE JUSTE RECONNAISSANCE DES VICTIMES DE LA GUERRE ET DE CEUX QUI SE SONT SACRIFIÉS POUR NOTRE LIBERTÉ, C'EST TOUT LE DÉPARTEMENT ET SA MÉMOIRE QUI SONT MIS À L'HONNEUR ET QUI REJOIGNENT LA PRESTIGIEUSE LISTE DES SITES DÉJÀ CLASSÉS. NOUS VOUS PROPOSONS DE LES (RE)DÉCOUVRIR.



© D. Jacquard-CD54

SAINT-MIHEL AMERICAN CEMETERY AND MEMORIAL

**Cimetière militaire et mémorial américain
THIAUCOURT-REGNIÉVILLE**

Troisième nécropole américaine de la Grande Guerre sur le sol français, c'est ici que reposent 4 158 soldats américains tombés lors des combats dits de « la réduction du Saillant de Saint-Mihiel ». Ses monuments à colonnes emblématiques ont été élevés par l'American Battle Monuments Commission (ABMC). Le cimetière a été inscrit aux Monuments historiques en 2019.

NÉCROPOLE NATIONALE

Nécropole nationale française et Cimetière militaire allemand - PIERREPONT

Sa colonne lanterne érigée en 1932 à partir d'une ancienne cheminée de l'usine drapière de la ville surplombe les 4 471 sépultures de combattants de la Première et Seconde Guerre mondiales. Parmi eux, des soldats français, mais aussi belges, britanniques, roumain, russes, soviétiques et tchèque. Le cimetière allemand regroupe les tombes de 3 017 soldats et un ossuaire de 1 084 corps.

CARRÉ FRANÇAIS

Le Carré français des victimes civiles - GERBÉVILLER

Le 24 août 1914, durant 4 jours, Gerbéviller est attaquée et pillée.

Bilan : 445 bâtiments incendiés ou détruits et 60 morts civils. En 1915, des journalistes et hommes de lettres, invités par l'écrivain et homme politique Maurice Barrès, viendront rendre compte de l'ampleur des destructions. En 1921, Gerbéviller reçoit la Croix de guerre et devient Chevalier de la Légion d'honneur en 1930.





© G. Berger-CD54

FORTIFICATIONS DE VAUBAN

Inscrites au patrimoine mondial de l'humanité en 2008 - LONGWY

Œuvre de Sébastien Le Prestre de Vauban, architecte militaire de Louis XIV, cette série comprend 12 groupes de bâtiments fortifiés le long des frontières nord, est et ouest de la France, dont l'un des plus charismatiques se trouve à Longwy. Cette dernière, construite *ex-nihilo*, traduit le mieux la conception de la ville idéale du Roi. Aujourd'hui, la moitié des remparts a été conservée, permettant de découvrir le Puits de Siège, l'église Saint-Dagobert, la Porte de France, l'Hôtel de Ville, la boulangerie militaire, la casemate en croix et la poudrière.



© G. Berger-CD54

PLACES STANISLAS, DE LA CARRIÈRE ET D'ALLIANCE

Inscrites au patrimoine mondial de l'humanité en 1983 - NANCY

Réalisé de 1752 à 1756, sous la direction de l'architecte Emmanuel Héré, l'ensemble de ces trois places se caractérise par une grande cohérence et un souci de la fonctionnalité. Elles témoignent d'une période exaltante pour la ville et d'un « bon roi », devenu Duc de Lorraine, Stanislas Leszczyński, soucieux de l'utilité publique.

La Place Stanislas est devenue un des emblèmes de la Meurthe-et-Moselle à travers le monde et a été élue Monument préféré des français en 2021.



Illustration © M. Gourbillon-CD54

L'ALIMENTATION DURABLE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

21 NOVEMBRE - LAXOU

Atelier ludopédagogique

Jeux éducatifs et coopératifs ; dans le cadre du développement du projet de « GoScientists » autour de la vulgarisation scientifique par la création d'outils pédagogiques.

> Court-Circuit, 47 rue Voltaire. 13h-15h. Tout public.
Sur inscription : 07 50 08 39 92

25 NOVEMBRE - CHALIGNY

Atelier soupe aux cailloux

Organisé par la Communauté de communes Moselle et Madon et COVALOM. Pendant que les légumes mijotent, une histoire vous sera contée.

> La Filoche, 90 rue René-Cassin. À partir de 10h30...
et à partir de 8 ans. Sur inscription : 03 83 50 56 60

DU 27 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE - MALZÉVILLE Festival Alimenterre

Organisé par l'EPLFPA 54 et GESCOD.

Semaine de rencontres et d'échanges entre professionnel·le·s du monde de la production agricole, de l'agro-alimentaire et de la protection de la nature, autour de la question de l'impact de nos choix alimentaires.

> Domaine de Pixérécourt. Tout public. Entrée libre.
03 83 18 34 00

Plus d'infos : transitionecologique@departement54.fr

TRÉSORS D'ARCHIVES

m

ARCHIVES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Centre des mémoires Michel-Dinet

Un site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



© Arch. dep. de Meurthe-et-Moselle, 2 Fi 8118

Il y a 150 ans, la fin de l'occupation militaire de la France par l'Allemagne

« Mettant fin à la guerre déclarée le 19 juillet 1870 entre la France, la Prusse et ses alliés, le traité de Francfort est signé le 10 mai 1871. À la perte de l'Alsace et de la Moselle, vient s'ajouter une indemnité de guerre de cinq milliards de francs-or à verser sous trois ans, gagée sur l'occupation militaire d'un grand quart nord-est du pays. Nancy est le siège des forces d'occupation. Le paiement du dernier milliard étant intervenu dès juillet 1873, avant l'échéance, le général Edwin von Manteuffel procède le 1^{er} août 1873 à la revue des troupes allemandes, dans l'hémicycle de la Carrière à Nancy, avant leur évacuation. ■

Informations : archives.meurthe-et-moselle.fr

LIRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Les plantes font leur cinéma

Quelle plante a tué le héros d'Into the Wild ? Les espèces végétales bioluminescentes d'Avatar existent-elles vraiment ? Est-il possible de faire pousser des pommes de terre sur Mars, à l'image de Matt Damon dans Seul sur Mars ? Des plantes qui séduisent à celles qui tuent, l'auteur nous révèle, avec humour les pouvoirs réels ou imaginaires de ces végétaux qui, loin d'être des éléments de décor, participent activement

aux intrigues. Orchidées, plantes carnivores, roses, séquoias, virevoltants... Partez à la découverte des plantes stars du grand écran dans le livre captivant de Katia Astafieff, directrice adjointe des Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine, biologiste de formation, spécialisée en communication scientifique et passionnée de voyages. ■

Les plantes font leur cinéma - De la petite boutique des horreurs à Avatar, de Katia Astafieff. Éditions DUNOD « HORS COLLECTION » ; avril 2023.

Informations : mediatheque.meurthe-et-moselle.fr

AU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE



© Stéphane Louis



© Neptunium

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

La sécurité dans un monument historique

10h – CAFÉ-CONFÉRENCE

Depuis l'incendie de Notre-Dame-de-Paris, la question de la sécurité dans un bâtiment historique n'a jamais été autant d'actualité. Quelles sont les procédures en vigueur ? Qu'est-ce qu'un Plan de Sauvegarde des Œuvres (PSO) ? Explications avec Frédéric Siebert, responsable de la sécurité au sein du château de Lunéville. ■

> Durée : 1h30. Échansonnerie - Entrée gratuite

Réservation obligatoire : accueilchateau@departement54.fr
03 83 76 04 75

NEPTUNIUM, quatuor de guitares

16h – CONCERT / GUITARE CLASSIQUE

Formé au sein du Pôle Supérieur de Musique d'Aubervilliers - La Courneuve, Neptunium propose un voyage musical tout en sensibilité, à travers les époques et les styles. Ces quatre jeunes artistes invitent à découvrir la guitare classique à travers un répertoire original et des transcriptions d'œuvres mythiques de la musique classique. En partenariat avec l'Association Lorraine de Musique de Chambre. ■

> Chapelle du château - Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €

Toute la programmation du château de Lunéville sur chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr

À LA CITÉ DES PAYSAGES – SION-VAUDÉMONT

SAMEDI 9

ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Marché d'art et d'artisanat

Organisé par la Communauté de communes du Pays du Saintois. Avant de dire au revoir à 2023, partagez ce moment magique en famille. La Cité des paysages y programmera des ateliers de découverte de la biodiversité hivernale et un spectacle qui compléteront le traditionnel marché de producteurs, la gratifiera de jouets et les nombreuses animations et stands de restauration accueillis sur l'événement. ■

> Samedi 10h-20h - Dimanche 10h-18h.

Tout public. Accès libre.

Animations sur inscription.



© E. Jacques-CD54

Toute la programmation de la Cité des paysages sur citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

Deux nouvelles mares ont été créées dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des anciennes carrières de Micheville, dans le nord du département. D'une surface totale d'environ 300 m² chacune, elles ont été creusées début octobre et ont été recouvertes d'une couche de marne afin de les étanchéifier. L'objectif pour le Conseil départemental, qui a lancé les travaux, est de créer des zones favorisant la reproduction des amphibiens, mais également la présence d'une flore variée, amenant avec elle tout un cortège d'espèces.

PORTRAIT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ANNE-CÉCILE MAILFERT POUR ELLES ET POUR E

25 NOVEMBRE
Journée internationale
pour l'élimination de la violence
à l'égard des femmes



Née à Nancy en 1984, Anne-Cécile Mailfert est présidente de la Fondation

des Femmes, qu'elle a co-fondée en 2016. À l'occasion d'une venue en Meurthe-et-Moselle, elle a rencontré la Présidente du Département. « La Meurthe-et-Moselle a une volonté manifeste de mettre en place des politiques en faveur des droits des femmes. J'ai notamment découvert le projet de construction de Maison des Femmes à Nancy. Ce genre de lieu répond à de vrais besoins. Il permet de rassembler des associations et de fédérer leurs actions holistiques, mais aussi de faire de l'accueil, de l'accompagnement et de l'hébergement. » Alors qu'elle fréquentait le lycée Poincaré de Nancy, elle avait organisé un débrayage pour la gratuité des livres scolaires pour les familles défavorisées. « Une première aventure collective qui m'a donné le goût de la mobilisation. » Engagée. Énergique. Aux extrémités de ces deux mots, la lettre « e ». Tout un symbole. L'écriture inclusive n'est pas la mère de ses batailles.

Mais pas anodine pour autant. « Ses opposants dénoncent une mesure gadget, mais sont vent debout pour s'y opposer. C'est bien la preuve que cela touche du doigt quelque chose. Une manière pour moi de juger de l'importance des sujets, c'est de regarder comment le camp d'en face s'en empare. Or je constate que ça chatouille fort quand on rajoute un simple E. »

E comme environnement, aussi. Anne-Cécile Mailfert a été bénévole puis salariée de BlueEnergy, une ONG qui œuvre pour les énergies renouvelables.

« L'environnement et l'humain vont de pair. Dans mon engagement féministe, j'essaie de lier les deux. Quand on voit les dynamiques de prédation du vivant, de domination de la planète, d'exploitation des ressources naturelles, on constate qu'elles ont des similitudes avec ce qu'on peut imposer à des humains plus vulnérables, notamment les femmes. Dans une dynamique de respect, on respecte le vivant sous toutes ses formes. La société dans laquelle j'espère un jour vivre et pour laquelle je me bats, c'est une société qui fait attention à cela. » ■



© G. Bednik-CD54

RECETTE DE SAISON

CRUMBLE

+
SUR INTERNET

AUX POMMES

ET NOIX

ET SES ÉPLUCHURES
CROUSTILLANTES



© S. Altier-CD54



© S. Altier-CD54

Par le chef
Fred Bastien
et les agents
de restauration
du collège
Pierre-Brossolette
de Réhon

INGRÉDIENTS (POUR 8 PERSONNES)

- * 800 g de pommes
- * 100 g de farine
- * 100 g de beurre
- * 100 g de sucre
- * 50 g de cerneaux de noix
- * 25 g d'amande en poudre

LA RECETTE

- 1) Laver et éplucher les pommes, les couper en dés, garder les épluchures. Casser les noix et émietter les cerneaux. Les mélanger aux dés de pommes.
- 2) Mélanger la farine, le beurre ramolli, la poudre d'amande, jusqu'à obtention d'une pâte.
- 3) Alternier dans un plat (ou pots) une couche de pommes et noix, une couche de pâte, etc.
- 4) Enfourner à 160°C pendant 45 minutes.
- 5) Mélanger les épluchures coupées en lamelles avec un peu de sucre et d'huile.
- 6) Laisser sécher les lamelles à 100°C pendant 1h30, les disposer sur le plat.

LA DÉMARCHE

Cette recette a été élaborée dans le cadre de la Semaine du Goût (16-22 octobre) et composée exclusivement avec des produits locaux. La démarche permet de sensibiliser les élèves aux circuits courts et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en leur garantissant un repas équilibré.



© Conception : C. Zuccati-CD54 - © palais des ducs de Lorraine - Musée lorrain, Nancy / Photo J-Y Lacôte

LE VILLAGE DES

SOLUTIONS

2023

DEMAIN

24 NOV. 14H-20H
25 NOV. 10H-18H

INVITÉ
D'HONNEUR
ROB
HOPKINS

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
48 ESPLANADE JACQUES-BAUDOT À NANCY

ENTRÉE LIBRE - RESTAURATION SUR PLACE
+ DE 80 EXPOSANTS - ANIMATIONS

VEZ VOTER
POUR LE TROPHÉE DE
L'ENCOURAGEMENT
2023

EN PARTENARIAT AVEC



@departement54

meurthe-et-moselle.fr